

PRÉFÈTE DU PUY DE DÔME

Affaire suivie par : Marie-Christine DAVID-RAISON / Gilles LEGOUIX

Tél. : 04.73.43.19.24 / 04.73.17.37.87

Courriel : mc.david-raison@developpement-durable.gouv.fr
gilles.legouix@developpement-durable.gouv.fr

Référence : 20190304-RAP-63-0249-inspection_CLAUSTRE

RAPPORT DE CONTRÔLE DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Nom et adresse de l'établissement contrôlé	Code DREAL
Société : COURPIERE RECYCLAGE Adresse : rue Achille Laroye - ZA de Lagat Commune : 63120 COURPIERE	S3IC 0056-03200 Priorité DREAL <input type="checkbox"/> PN <input type="checkbox"/> AE <input checked="" type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> Autre Régime <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> NC SEVESO <input type="checkbox"/> HAUT <input type="checkbox"/> BAS
Activité principale : Tri transit regroupement de déchets et métaux	
Date du contrôle : 26 février 2019	Date de la précédente visite : 9 novembre 2018
Inspecteur(s) : Marie-Christine DAVID-RAISON – Gilles LEGOUIX	
Type de contrôle	
<input type="checkbox"/> Inspection approfondie <input checked="" type="checkbox"/> Inspection courante <input type="checkbox"/> Inspection ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> Inspection annoncée <input type="checkbox"/> Inspection inopinée
<input type="checkbox"/> Inspection planifiée <input checked="" type="checkbox"/> Inspection circonstancielle (régularisation de l'installation)	
Circonstances du contrôle	
<input type="checkbox"/> Plan de contrôle de la DREAL <input checked="" type="checkbox"/> Incident/Accident	<input type="checkbox"/> Plainte <input type="checkbox"/> Autre :
Thème(s) du contrôle	- respect de la réglementation relative au transit de métaux
Principale(s) installation(s) contrôlée(s) • 2713	
Référentiel(s) du contrôle • Code de l'Environnement	
Personne(s) rencontrée(s) et fonction(s)	
M. CLAUSTRE David	Gérant
Mme TARNAUD-FRIAUD	COURPIERE RECYCLAGE CCI 63
Copies	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant DREAL : <input checked="" type="checkbox"/> Chrono <input type="checkbox"/> PRICAE <input checked="" type="checkbox"/> Equipe DIASSP <input type="checkbox"/> Autre :

Constats de l'inspection

I – Contexte

La visite sur site est faite à la demande de l'exploitant qui souhaite pouvoir traiter des VHU sur son site.

II – Principaux constats effectués lors de la visite d'inspection

Le site, localisé rue Achille Laroye, zone artisanale de Lagat, à Courpière, est accessible sans difficultés. Un portail et une clôture entourent l'installation. Le sol est intégralement imperméabilisé et l'ensemble de l'installation est très propre.

Il n'y a plus de VHU sur le site le jour de l'inspection ; l'exploitant a déclaré une activité de transit de gravats (rubrique 2517) sur cette plate-forme.

Il souhaite connaître les modalités de mise en place d'une plate-forme de dépollution des VHU.

Les différentes contraintes et prescriptions relatives aux procédures d'enregistrement et de demande d'agrément sont évoquées ; la question de la récupération des eaux d'extinction d'incendie est la principale difficulté que l'exploitant devra résoudre pour obtenir l'enregistrement de son installation.

En revanche, la défense incendie pourra être assurée par un poteau d'incendie situé à proximité du site.

M. CLAUSTRE est conseillé par la CCI 63 sur cette demande.

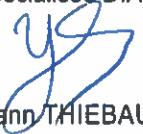
IV – Conclusion

Suites données par l'inspection :

Il n'est pas relevé de non-conformités lors de cette visite.

Synthèse des suites :

Les dossiers de demande d'agrément et d'enregistrement pour la rubrique 2712 sont en cours de préparation ; l'exploitant devra répondre à la préfète sur les délais attendus pour le dépôt de ces dossiers dans le cadre de la réponse à la lettre de suites du 19 novembre 2018.

Rédigé le 5 mars 2019 par L'inspecteur de l'Environnement, spécialité installations classées  Marie-Christine DAVID-RAISON	Vérifié le 6 mars 2019 par Le technicien supérieur en chef du développement durable  Gilles LEGOUIX	Approuvé le 6 mars 2019 Pour la directrice, Le Coordonnateur de l'équipe territoriale et spécialisée DIASSP  Yann THIEBAUT
---	--	--